

MOTION VISANT À L'ADOPTION DU SIXIÈME  
RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL

La Chambre reprend la discussion, suspendue le vendredi 11 décembre, sur la motion de M. Batten, tendant à l'adoption du 6<sup>e</sup> rapport du comité spécial du drapeau canadien présenté à la Chambre le jeudi 29 octobre 1964, et sur l'amendement proposé par M. Thomas.

**M. Jack McIntosh (Swift-Current-Maple-Creek):** Monsieur l'Orateur, à la fin du débat, vendredi, j'ai cité des paroles d'Edmund Burke. Je vais répéter la dernière ligne de cette citation:

«Votre représentant doit vous faire bénéficier non seulement de sa diligence, mais aussi de son jugement; et il vous trahit au lieu de vous servir s'il sacrifie celui-ci à votre opinion.»

Monsieur l'Orateur, le premier ministre a dit qu'à son avis, il faut un nouveau drapeau pour unifier le pays. Le premier ministre estime-t-il qu'il est parvenu à ses fins? Estime-t-il qu'il a donné de force au Canada le drapeau dont il a besoin? A mon avis, on ne saurait unifier un pays ou un peuple de force. Je regrette que le drapeau que nous devons désormais honorer soit imposé au peuple canadien par la clôture à la Chambre. Ce n'est pas un heureux départ pour un drapeau que nous devrions considérer avec fierté.

Le premier ministre a déclaré vendredi que ce drapeau avait l'appui de tous les partis à la Chambre. Il a négligé de dire aux Canadiens que des députés de tous les partis s'y opposent. Il faudrait que ce fait soit connu également. Des députés de tous les partis de la Chambre ayant manifesté leur opposition à ce modèle, comment le premier ministre peut-il prétendre qu'il unira le Canada? Selon moi, il n'a pas prouvé son affirmation.

Il a traité longuement ce point et il a paru fier d'être en mesure de recourir maintenant à la force. Pourtant, il n'ignore pas, j'en suis sûr, que la désunion qui règne en cette enceinte sur cette question se rencontre également dans chaque province du pays. Elle est réelle et continuera de se faire sentir.

J'ai déjà donné à entendre que la question du drapeau avait suscité plus de discorde que nous n'en avons jamais connue auparavant. Avant ce débat sur la question, aucun groupe n'appuyait le trifolié, le modèle à une feuille d'érable, ou une version modifiée du pavillon rouge. J'estime donc que le débat sur le drapeau a donné naissance à trois nouveaux groupes dans notre pays.

Comment le premier ministre peut-il croire que la question du drapeau et l'adoption du modèle à une feuille d'érable uniront le Canada, ou s'en réjouir? A mon sens, les attitudes exprimées au cours de la discussion ont confirmé l'opinion selon laquelle ce sujet a suscité dans notre pays plus de dissension qu'aucune autre mesure législative dont le Parlement ait été saisi au cours de notre histoire. Ce n'est que plus tard que nous connaissons les répercussions générales de cette affaire. Nos circonscriptions sont représentées par des personnes de toutes les nationalités; cependant, il y a maintenant plus de groupes que jamais qui appuient différents projets.

Je regrette de ne pouvoir considérer ce drapeau avec fierté, même après avoir entendu tous les arguments que nous ont présentés des députés des deux côtés de la Chambre. En réalité, nous regrettons que davantage de députés vis-à-vis n'aient pas pris la parole pour exposer l'opinion de leurs commettants. Sans doute, monsieur l'Orateur, tous les députés qui ont gardé le silence de ce côté-là de la Chambre pendant toute la durée du présent débat n'ont pas, en agissant ainsi, présenté le point de vue de leurs mandants. Ils n'ont même pas exprimé le regret de ne pouvoir appuyer l'opinion de certains milieux de leurs circonscriptions. Ils n'ont pas soufflé mot en faveur du drapeau qui se déploie depuis tant d'années dans notre pays. Bon nombre de députés de ce côté-ci de la Chambre voudraient les entendre exprimer un avis. Nous nous demandons pourquoi ils se sont tus, pourquoi ils n'ont pas dit le moindre mot.

En fait, leur comportement ne nous touche guère, de ce côté-ci de la Chambre. Ils en seront responsables envers leurs commettants, auxquels ils devront rendre compte de leur silence à ce sujet. Je citerai deux ou trois éditoriaux. Je n'en donnerai pas lecture en entier. Mais il me semble qu'ils expriment beaucoup mieux que je ne le pourrais moi-même ce que j'essaie de faire comprendre à la Chambre. Je citerai d'abord la *Tribune*, de Winnipeg, du 19 mai dernier:

De l'avis de ce journal, le temps est mal choisi pour proposer ce drapeau.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît! La semaine dernière, M. l'Orateur suppléant a décidé qu'on ne devait pas lire à la Chambre en ce moment, les éditoriaux commentant le débat sur le drapeau. Les députés sont ici pour exprimer leurs propres opinions et points de vue, non ceux des éditeurs de journaux.